

Paris, le 09 novembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministère de la Justice recrute : Inscriptions au concours de greffier jusqu'au 08 janvier 2018

Fier d'agir pour la justice !

Vous souhaitez exercer un métier indispensable au fonctionnement de la justice ? Vous aimez le droit, la procédure et le contact humain ? Le concours de greffier est fait pour vous.

Le ministère de la Justice lance la campagne d'inscriptions au concours 2018 de greffier, **pour lequel 500 postes sont à pourvoir.**

Acteur essentiel des juridictions de l'ordre judiciaire, au civil et au pénal, le greffier est présent à toutes les étapes de la procédure et s'assure qu'elle est bien respectée. Collaborateur indispensable du magistrat, il est également l'interlocuteur privilégié du justiciable.

Ce concours externe est ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (BAC + 2) ou d'une qualification reconnue équivalente. Les épreuves auront lieu aux mois de mars et juin 2018.

La formation initiale, dont la vocation est de préparer le futur greffier aux différents aspects de la fonction, contient une part importante de pratique en juridiction. **Le stagiaire greffier est rémunéré pendant sa formation de 18 mois** à l'école nationale des greffes (ENG) située à Dijon et **hébergé durant la scolarité.**

Ce cursus initial est complété par une formation continue obligatoire de 10 jours par an pendant les cinq années suivantes. Au fil de sa carrière, la diversification des missions et l'enrichissement des fonctions du métier de greffier lui permettront d'**évoluer au sein du ministère de la Justice.**



Pour en savoir plus sur le concours, RDV sur l'espace www.metiers.justice.gouv.fr, et [plus spécifiquement ici](#).

**Découvrez des témoignages de greffiers en poste :
<http://www.metiers.justice.gouv.fr/greffier-12565/les-temoignages-12568/>**